

Décision 18-D-01 du 18 janvier 2018

relative à des pratiques mises en œuvre par l'ordre national des infirmiers dans le secteur des prestations de services fournies aux infirmiers

Posted on: 30 janvier 2018 | Secteur(s) :

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

SOS-Infirmières, Infirmières-secours Orléans, Infirmières-secours Montreuil, Infirmières-secours Cergy-Pontoise, Auxilib, Idel Zen, Libertidel

Dispositif(s)

Irrecevabilité
Rejet

Entreprise(s) concernée(s)

Ordre national des infirmiers



Lire

le texte intégral de la décision

106.15 Ko